



PROCÉDURES DE SÉLECTION

POUR LE

**CHAMPIONNAT CANADIEN
OUVERT DE KATA**

SAISON 2018-2019

I. ACTIVITÉS DE SÉLECTION :

1.1. Les activités de la saison 2018-2019 qui serviront de sélection pour le Championnat canadien ouvert de Kata sont :

- Tournoi provincial de kata
- Championnat Ouvert de Kata de l'Est du Canada

2. CRITÈRES DE SÉLECTION :

- 2.1. Pour obtenir sa sélection pour le Championnat Canadien Ouvert de Kata 2019, deux (2) participations aux activités de sélection sont obligatoires.
- 2.2. Les participants du Championnat Canadien Ouvert de Kata de 2018 n'ont besoin que d'une (1) participation aux activités de sélection afin d'obtenir leur sélection pour le Championnat Canadien Ouvert de Kata 2019.
- 2.3. Pour être éligible au Championnat Canadien Ouvert de Kata 2019, l'athlète doit être citoyen canadien ou résident permanent à la date du Championnat canadien ouvert de kata 2018.

3. CAS D'EXEMPTION :

- 3.1. Un athlète sélectionné par Judo Québec ou Judo Canada, pour une activité de niveau national ou international qui entre en conflit avec une activité de sélection, aura une absence motivée pour ce tournoi de sélection.
- 3.2. Si des changements de partenaires surviennent pendant la saison 2018-2019, les critères de sélection s'appliquent uniquement aux Tori et celui-ci pourra choisir le Uke de son choix lors du Championnat Canadien Ouvert de Kata 2019
- 3.3. Les membres du jury de la commission provinciale de grades et de kata sont sélectionnés d'office.

4. CAS DE BLESSURE :

- 4.1. Pour motiver une absence dû à une blessure, il est de la **responsabilité de l'athlète ou de son entraîneur personnel** d'aviser le bureau de Judo Québec inc. par **écrit** et **avant** le tournoi, pour une absence due à une **blessure***. Cet avis devra contenir l'explication de l'absence **contresignée par l'entraîneur** et être accompagné d'un rapport médical signé par le

médecin traitant**, indiquant la date probable de retour à l'activité. Dans le cas où le délai entre la compétition et la blessure est trop restreint, un avis téléphonique sera accepté s'il est suivi de la procédure ci-avant décrite, dans les cinq (5) jours suivant le tournoi. Le papier médical doit être envoyé par la poste ou être numérisé et envoyé à Amanda Nogueira à anogueira@judo-quebec.qc.ca.

*Aucun suivi ne sera fait par Judo Québec.

** Seulement les billets médicaux signés par un médecin seront acceptés. Aucun billet médical provenant d'un physiothérapeute, d'un thérapeute du sport, d'un chiropraticien ou autre intervenant ne sera accepté.

5. Procédure d'inscription pour le Championnat canadien ouvert de kata 2019 :

- 5.1. Les inscriptions pour le Championnat canadien ouvert de kata 2019 devront être envoyées simultanément avec les inscriptions de compétitions Shiai.
- 5.2. Un couple sélectionné peut choisir les catégories de kata de son choix lors de sa participation au Championnat Canadien Ouvert de Kata 2019.